

## ENTENTE INTERMUNICIPALE POUR LA PÉRIODE TRANSITOIRE VERS LA CONSTITUTION DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE SÉCURITÉ INCENDIE DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU

**Saint-Basile-le-Grand, le 11 octobre 2017** – Les conseils municipaux de Belœil, McMasterville, Mont-Saint-Hilaire, Otterburn Park, Saint-Basile-le-Grand et Saint-Mathieu-de-Belœil ont récemment autorisé la signature d'une entente intermunicipale concernant la période de transition pour la constitution de la Régie intermunicipale de sécurité incendie de la Vallée-du-Richelieu. Cette entente vise à préparer la mise en opération par le partage des travaux d'ordre administratif entre les parties jusqu'à sa constitution officielle.

Un comité de transition formé des maires et mairesses des villes et municipalités faisant partie de l'entente ainsi que du directeur de la Régie sera responsable de déterminer les besoins en personnel et en équipements en tenant compte des ressources existantes chez chacune des parties, et ce, en s'assurant de respecter les objectifs du schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu (MRCVR). Il sera assisté par un comité technique formé des directeurs généraux et directrices générales ainsi que du directeur de la Régie.

La Ville de Belœil a été chargée de la gestion du volet financier et de l'embauche d'un directeur, lequel a déjà été nommé. Il s'agit de Gilles La Madeleine, lauréat 2015 du Mérite québécois de la sécurité civile et incendie et ancien directeur général de l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec. Les élus lui ont accordé leur confiance, au nom de la population, pour ses compétences acquises en plus de 40 ans dans le milieu de la sécurité incendie et notamment pour avoir réalisé la fusion de huit services de sécurité incendie dans l'agglomération de Longueuil. M. La Madeleine s'est également distingué par son vaste réseau de contacts dans la province ainsi que dans le reste du Canada et aux États-Unis. Jusqu'à la constitution de la Régie et la construction des locaux qui l'accueilleront, il travaillera dans les bureaux de la Municipalité de McMasterville.

La Ville de Saint-Basile-le-Grand a reçu la délégation de pouvoirs pour procéder aux appels d'offres requis et autorisés par le comité de transition, pour l'adjudication de tout contrat visant la réalisation de cette transition ainsi que pour tout le volet greffe.

Un budget de transition de 225 780 \$ a été établi pour 2018 et les contributions financières seront établies pour chacune des parties à 60 % au prorata de la population, à 30 % au prorata de la richesse foncière uniformisée et à 10 % au prorata du facteur de risques, selon les niveaux décrits au schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie de la MRCVR.

Le porte-parole politique de la démarche d'optimisation et préfet de la MRCVR, Gilles Plante, bien qu'il se retire de la vie politique active au terme de son mandat actuel comme maire de McMasterville, a exprimé le souhait « que les futurs élus et élues concernés sauront mener ce projet à terme dans un esprit régionaliste et respectueux du bien-être collectif ».

- 30 -

**Information :** PORTE-PAROLE ADMINISTRATIF  
Daniel Desroches, directeur général  
Ville de Mont-Saint-Hilaire  
450 467-2854, poste 2226  
[direction.generale@villemsh.ca](mailto:direction.generale@villemsh.ca)

PORTE-PAROLE POLITIQUE  
Gilles Plante, maire  
Municipalité de McMasterville  
450 467-3580  
[hoteldeville@municipalitemcmasterville.qc.ca](mailto:hoteldeville@municipalitemcmasterville.qc.ca)